



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

INFORMEZ-VOUS !

DAMPIERRE-EN-GRAÇAY . FOECY . GENOUILLY . GRAÇAY . MASSAY . MÉRY-SUR-CHER .
NEUVY-SUR-BARANGEON . NOHANT-EN-GRAÇAY . SAINT-GEORGES-SUR-LA-PRÉE .
SAINT-HILAIRE-DE-COURT . SAINT-OUTRILLE . SAINT-LAURENT . THÉNIoux . VIERZON .
VIGNoux-SUR-BARANGEON . VOUZERON

La Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry est engagée depuis mars 2018 dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H) qui couvrira l'intégralité du périmètre de la Communauté de communes.

Une extension du périmètre d'études du PLUiH a été réalisée le 10 février 2021 suite à l'intégration des communes de Neuvy-sur-Barangeon, Vignoux-sur-Barangeon, Vouzeron et Saint-Laurent à l'EPCI Vierzon-Sologne-Berry, afin de garantir une cohérence sur l'ensemble du territoire.

Le lancement de cette démarche est l'occasion de définir avec les habitants du territoire un projet global d'aménagement et de développement à l'horizon des 15 prochaines années et de fixer des règles générales d'utilisation du sol et de construction sur l'ensemble des communes.

Plusieurs étapes vont rythmer la réflexion et l'élaboration du PLUiH : la première phase porte sur le diagnostic complet du territoire. Le bureau d'études ALTEREO accompagnera les élus de la communauté de communes tout au long de cette démarche.

La construction de ce projet de territoire PLUiH concerne tous les acteurs du territoire : habitants, entreprises, associations, agriculteurs, etc.

LES ÉTAPES DU PROJET DE PLUiH



LES OUTILS DE CONCERTATION



Vos supports habituels (bulletins communaux et intercommunaux)



Un registre est mis à disposition dans chaque mairie et dans les locaux de la Communauté de communes



Des questionnaires sur plusieurs thématiques seront mis en ligne sur le site www.cc-vierzon.fr



Des réunions publiques seront organisées



Une adresse courriel dédiée au PLUiH est mise en service. Pour toute question ou proposition d'idées, vous pouvez nous écrire à : contact-pluih@cc-vierzon.fr



CONTACTS : Équipe en charge de l'élaboration du PLUiH

Directrice du service urbanisme : Florence GAILLIGUE - Chargée de mission PLUiH et Habitat Social : Floriane TRIENTZ

www.cc-vierzon.fr